

Le Président de la Société Centrale Canine, Michel Mottet, et les membres élus du Comité, ainsi que le Président de la CUN-CBG, Daniel Schwartz, ne pouvaient rester insensibles aux articles ignominieux parus dans le journal du Parisien, articles décrivant notre discipline du "RING", sport canin de haut niveau, en toute méconnaissance.

Voici leur réaction par communiqué :

Facebook.

La Société Centrale Canine reçoit parfois des dénonciations anonymes ou des vidéos qui mettent en avant des attitudes non conformes avec le Bien Etre Animal.

Cela vaut pour la pratique de l'élevage, de la présentation en exposition, de l'éducation ou de la pratique de nos diverses disciplines de chiens d'utilité.

Nous disposons, au sein de nos 1600 associations affiliées qui regroupent plus de 200 000 amateurs et utilisateurs cynophiles, des dispositifs disciplinaires qui nous permettent de sanctionner tout manquement à l'éthique et aux bonnes pratiques. Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction définitive de l'élevage ou de la pratique des diverses disciplines de travail.

Pour cela, il faut répondre à trois questions :

Qui ?

Quand ?

Où ?

Les vidéos floutées ne permettent pas de répondre à ces questions.

La pratique du mordant est très encadrée en France. Elle n'est autorisée qu'en trois circonstances :

1. L'entraînement en vue de la sélection de l'espèce canine.

1500 clubs associatifs sont concernés, les terrains d'entraînement sont déclarés en préfecture, les Moniteurs habilités au mordant sont nommés après une formation pratique et théorique sur plusieurs années et chaque utilisateur est titulaire d'une licence annuelle avec assurance

2. L'entraînement dans le cadre de l'activité des entreprises de sécurité (plus de 20 000 emplois concernés). L'entraînement se pratique sur des terrains privés avec un encadrement professionnel de qualité.

Le Ministère de l'Intérieur a mis en place le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) qui régit et contrôle ces activités sur le plan national

3. Les administrations françaises.

Armées, Police, Gendarmerie, pompiers, douanes, etc

Les entraînements se pratiquent sur les terrains opérationnels des diverses unités et ce sont plusieurs milliers d'équipes cynophiles qui sont concernées.

La pratique en France de l'élevage et de la sélection du chien d'utilité et son utilisation dans les milieux de la sécurité publique et privée remonte au début des années 1900.

Notre pays est reconnu pour avoir des spécialistes de réputation mondiale. Nos chiens de bergers s'exportent sur tous les continents et nos administrations interviennent partout dans le monde, au service des populations touchées par les catastrophes naturelles ou pour la protection de nos troupes engagées contre le terrorisme.

Pour ce faire, elles disposent de chiens d'élites dont la plupart sont produits au sein du Livre d'origine (le LOF) créé et géré par la SCC depuis 1883.

Cela ne nous protège pas contre les pratiques déviantes ou les imbéciles.

Si leur identité nous est connue, ils seront convoqués par nos instances disciplinaires afin de répondre de leurs actes.

La SCC défend la sélection morphologique et comportementale des chiens d'utilité qui ont pour vocation d'agir au service de l'homme, elle ne s'associe pas à la maltraitance qui peut être le fait de quelques individus.

Ce qui ne permet pas de jeter l'opprobre sur des activités et des métiers nobles au service de la population française.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Par ailleurs, Monsieur Michel Valladon, juge de la discipline "Ring" et Président de Commission d'Utilisation Territoriale, qui a été contacté par "quelqu'un" du Parisien, réfute ce qui a été écrit à la suite de cet entretien. Il précise ... en transmettant sa réponse au Parisien :

Je suis cité dans cet infâme article <http://www.leparisien.fr/..June-association-infiltrée...>

Je me dois donc de vous donner quelques explications.

J'ai en effet été contacté hier mercredi après-midi par « quelqu'un » du Parisien désireux d'avoir de plus amples renseignements sur la discipline Ring.

Aucune raison de me montrer réticent et méfiant.

J'ai donc eu une longue et très intéressante (je le pensais) conversation téléphonique avec cette personne.

Dans un souci de clarté et pour éviter les éventuelles et malencontreuses méprises je lui faisais parvenir hier soir un résumé de notre conversation (je vous fais suivre mon mail en fin de message).

J'ai malheureusement constaté ce matin à la lecture de l'article que vous publiez, que mes propos ont été largement et étrangement amputés pour ne garder que du « sensationnel ».

Vous trouverez ci-dessous la réponse adressée immédiatement à la personne qui m'a contacté par téléphone.

Amicalement,

Michel

PS : A la question « pourquoi suis-je contacté ? » il m'a été répondu que mon nom avait été pris par hasard sur la liste des juges.

De : valladon

Envoyé : jeudi 21 septembre 2017 05:05
À : xxx@leparisien.fr
Objet : RE: informations sur la discipline Ring

Bonjour,

On vient de m'avertir que mon nom figurait dans un article publié sur le net à l'adresse <http://www.leparisien.fr/.../une-association-infiltrée...>

Après vérification je viens de m'apercevoir que notre conversation d'hier que je jugeais pourtant fort intéressante se retrouve dans un raccourci caricatural qui me fait dire « Les défenseurs du Ring balaient la critique d'un revers de main « Il existe des brutes épaisses chez nous comme dans tous les milieux mais la meilleure preuve que les chiens sont bien traités c'est qu'ils obéissent sinon ils se retourneraient contre leur maître », explique ainsi Michel Valladon juge dans les concours de Ring ».

Etes-vous réellement sûre que cela résume fidèlement notre conversation téléphonique d'hier ?

Etes-vous sûre que j'ai « balayé la critique d'un revers de main », comportement qui, si il était avéré, serait totalement irresponsable

Pourquoi avoir tronqué à tel point mes propos et les présenter comme un piètre et stupide « droit de réponse » à un article qui présente nos chiens de Ring comme des bêtes féroces et leurs maîtres comme de dangereux psychopathes ???

Pourquoi avez-vous omis de parler de sport canin, d'équilibre caractériel, de stabilité comportemental du chien et de son maître, qualités nécessaires et indispensables à toute éducation canine, etc. ?
Ce sont pourtant ces sujets-là qui ont occupé principalement notre conversation d'hier et qui sont contenus dans le mail que je vous ai adressé.

J'avoue avoir l'impression de mettre fait « piégé » et d'avoir été trahi.

Impression très désagréable !!!

Dans l'attente de votre réponse,

Sincères salutations,
Michel Valladon

Ci-dessous le résumé de notre conversation téléphonique de mercredi après-midi

De : valladon
Envoyé : mercredi 20 septembre 2017 15:34
À : ['xxx@leparisien.fr'](mailto:xxx@leparisien.fr)
Objet : informations sur la discipline Ring

Bonjour,

Suite à notre intéressante et longue conversation téléphonique sur le sport canin appelé « Ring » je me permets d'en faire un rapide condensé :

-Le « programme Ring » est une discipline très ancienne puisque les premiers concours en France ont eu lieu au tout début de XXème siècle.

-C'est un programme qui a pour origine la Belgique où il a été initialement créé pour tester et entraîner les « chiens policiers » des administrations. Il regroupait en effet des « épreuves pratiques de dressage pour chiens de Police » (premier nom du programme Ring en Belgique).

-Aujourd'hui l'aspect purement « utilitaire » a totalement disparu et il est devenu un programme uniquement sportif, hautement codifié comprenant des exercices de sauts, d'obéissance, de défense.

-Les chiens entraînés dans cette discipline sont donc des sportifs qui pratiquent un art martial, un sport de combat ce qui les oblige à posséder des qualités de stabilité caractérielle indéniables et indispensables. Je vous rappelle la comparaison faite avec les pratiquants d'un sport de combat tel que le karaté, le judo, la boxe, etc. La pratique de ces sports ne fait pas de leurs adeptes des êtres dangereux, bagarreurs et incontrôlables. Au contraire et il en est de même pour les chiens pratiquant la discipline Ring.

-A propos de notre conversation concernant les « méthodes de dressage » et de vos questions sur le « collier électrique » : là encore je me permets de vous rappeler ce que je vous ai dit.

Y-a-t-il des dresseurs qui utilisent la force, la violence pour tenter d'obtenir des résultats, qui utilisent des moyens coercitifs pour essayer de se faire respecter, etc. ??? Oui cela existe et il faudrait être hypocrite, malhonnête ou totalement aveugle pour le nier.

Cependant ces « pseudos dresseurs-dompteurs » (et certainement pas éducateurs canins) sont fort heureusement très largement minoritaires ce qui n'empêche pas qu'il est de notre devoir de les dénoncer et de combattre et discréditer leurs méthodes barbares ! C'est ce que nous faisons sans aucune complaisance au niveau des instances dirigeantes de la discipline Ring dont vous avez les coordonnées en fin de message.

Les « vrais » utilisateurs en Ring et ils sont largement majoritaires, sont avant tout des éducateurs, des psychologues soucieux de se faire comprendre par leurs compagnons et de les comprendre.

Il n'y a pas d'autres solutions pour obtenir des résultats durables et performants en Ring.

Là encore je me permets de vous rappeler le parallèle fait cet après-midi avec l'éducation d'un enfant.

-Dernier point sur lequel nous nous sommes entretenus, l'internationalisation de la discipline « Ring Français » qui est pratiquée aux USA, au Canada, au Venezuela, au Maroc, en Espagne, etc. etc. et qui a fait l'objet d'un Championnat Intercontinental le weekend dernier à Brive.

Je pense avoir correctement résumé notre conversation.

Sachez que cela a été un réel plaisir de m'entretenir avec vous et d'essayer de vous apporter les informations et précisions qui vous étaient utiles.

Je suis à votre entière disposition pour continuer ce travail d'explication et d'information, de préférence par mail car résidant habituellement en Guadeloupe, les décalages horaires compliqueront forcément nos échanges.

Je vous conseille donc de contacter aussi les responsables de la discipline Ring au niveau de la Société Centrale Canine à savoir :

M. VOLLE Eric responsable du Groupe Travail Ring
04 75 40 47 64 / 06 14 14 41 45
volle.ericqtr@orange.fr

Mme ROTBART Cathy secrétaire du Groupe Travail Ring
02 35 59 72 27 / 06 63 05 82 69
cassiopeek@aol.com

M. CHEVALIER Bernard secrétaire adjoint du Groupe Travail Ring
04 77 22 23 21 / 06 07 11 75 62
bernard.benoit.chevalier@orange.fr

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Pour votre parfaite information, voici les liens concernant les dits articles :

<http://m.leparisien.fr/societe/dressage-des-chiens-l-animal-est-rendu-fou-furieux-21-09-2017-7275168.php>

«Maltraités pour devenir méchants» : les images choquantes du dressage des chiens

Les articles (propos recueillis par Emilie Torjemeu) sont le fait de Muriel Arnal de One Voice et de Nathalie Simon Vétérinaire Comportementaliste.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Le présent sera mis sur notre site CUN-CBG et, pour les responsables des GT / CUN-CBG, vous avez toute liberté pour le mettre sur vos sites respectifs

Pour les Président(e)s de CUT, merci de transmettre cela à tous les Présidents des clubs d'Utilisation et d'Education Canine qui sont sous votre autorité afin que l'information sur ce désolant état de fait passe à tous les niveaux.

Bien cordialement.